

**Compte-rendu de la réunion du 24 juin 2014
relative à l'entrée en 6ème au Collège Saint-Exupéry**

1. Présentation de l'équipe administrative :

- Gestionnaire : Jean-François Patern (en charge de la restauration scolaire, des commandes des travaux).
- Principale adjointe : Nathalie Redondo
- Chef d'établissement : Valérie Buffel

Il y a également un secrétariat de gestion et un de direction.

2. Rentrée 2014-2015 :

Le collège accueillera un peu plus de 700 élèves répartis sur 26 divisions comme suit :

- 6 classes de 6è
- 7 classes de 5è
- 6 classes de 4è
- 7 classes de 3è

Il apparaît que les classes de 6è comporteront en moyenne 28 élèves.

Il y a pratiquement autant de demi-pensionnaires que d'élèves. Ainsi, 700 repas sont servis quotidiennement par des agents du conseil général qui assurent également l'entretien des locaux.

3. Personnel encadrant :

- 5 assistants d'éducation : le terme surveillant ou "pion" ne doit plus être utilisé.
- 1 assistante sociale : présente 1,5 jour par semaine.
- 1 conseillère d'orientation (également psychologue) : présente 1 jour par semaine
- 1 infirmière : présente 2,5 jours par semaine. En son absence, les assistants d'éducation prennent le relais.
- 1 médecin scolaire (qui n'est pas sur le site) : il s'agit du même médecin que pour la maternelle et l'élémentaire.
- 1 conseiller principal d'éducation : Monsieur Rousselot (est en charge des élèves en dehors du temps de classe).

4. Equipe enseignante pour les 6è

Il y a 9 enseignants (+ allemand pour les 6è bilangues) pour chaque classe de 6è, dont un professeur principal.

Le professeur principal est celui qui encadre la classe et connaît le mieux les élèves.

Les matières enseignées sont : mathématiques, français, histoire-géographie, anglais, allemand (pour les 6è bilangues), Sciences et Vie de la Terre, Education Physique et Sportive, éducation musicale, technologie et arts plastiques.

5. Vie dans l'établissement :

Les élèves sont pris en charge à la sortie des cars sur le parvis par les assistants d'éducation ce, afin de s'assurer que les élèves rentrent bien dans l'établissement.

Ils sont invités à entrer et à décharger leur cartable des affaires pour les cours de l'après-midi, dans

leur casier.

La sonnerie retentit et ils sont alors pris en charge par les enseignants vers leur salle de cours.

Certaines salles sont fixes (technologie, arts plastiques, éducation musicale, SVT).

Il n'y a que deux étages : les salles du rez-de-chaussée commencent par 0 et les salles du 1^{er} étage par 1.

Les blocs de salles, quant à eux, sont matérialisés par des lettres et les salles elles même par des numéros : exemple salle D13 signifie 1^{er} étage, bloc D, salle 3.

Tout est circulaire aussi les élèves ne peuvent pas se perdre : il suffit de tourner jusqu'à arriver au bloc de salle où le cours a lieu.

Le temps de détente (récréation) a lieu à 10h30 le matin et à 14h30 l'après-midi. La fin des cours est à 16h40 au plus tard.

Les deux services de cantine ont lieu à 11h30 et à 12h30. L'ordre de passage au sein de chaque service diffère chaque jour afin que ce ne soit pas les même élèves qui mangent en premier.

Les élèves se réfèrent à un emploi du temps qui ne devient définitif qu'à la fin du mois de septembre car parfois certains professeurs ne sont pas encore nommés à la rentrée.

Cet emploi du temps s'articule autour de semaines A ou B avec des cours différents.

En cas d'absence de professeur, les élèves peuvent aller soit en permanence soit au CDI (bibliothèque).

6. Discipline

Les élèves ne doivent pas hésiter à s'adresser aux adultes de l'établissement pour la moindre question ou le moindre problème.

Ils ne doivent pas rester avec un problème ou avec une angoisse, si c'est le cas il faut immédiatement que l'élève et/ou ses parents communiquent avec l'équipe enseignante et/ou encadrante. Madame la Principale précise que les petits problèmes peuvent devenir beaucoup plus important s'ils ne sont pas traité rapidement.

Par ailleurs, Monsieur Rousselot nous alerte sur le fait que des problèmes découverts au collège prennent racine via les réseaux sociaux ou les téléphones portables soit en dehors du collège.

Les téléphones portables sont strictement interdits au sein de l'établissement. Ils doivent être rangés et éteints durant le temps où l'élève est dans l'enceinte du collège.

L'élève n'a pas besoin de contacter ses parent via son téléphone portable puisqu'en cas de problème l'équipe encadrante contactera directement les parents concernés.

Si cette consigne n'est pas respectée, le téléphone sera confisqué à l'élève et rendu le soir.

En cas de récidive, la carte SIM sera restituée le soir mais le téléphone restera confisquée une semaine.

A chaque récidive, le téléphone restera confisqué sur une durée plus longue.

Un carnet de correspondance est remis aux élèves en début d'année. Il contient le règlement intérieur qui est à signer mais surtout à lire par les parents et les élèves. Il contient des coupons d'absences ou de retard à utiliser.

Il est également possible d'envoyer à Monsieur Rousselot (CPE) des mails. Néanmoins ce dernier recevant environ 200 mails par semaine, il lui est impossible de répondre en temps réel. En revanche il répond à tous les mails.

Les parents se verront attribuer un code qui leur permettra de consulter le site Pronote sur lequel figurent toutes les informations en temps réel concernant leur enfant (emploi du temps, devoirs, notes... (<https://0911572p.index-education.net/pronote/>))

Le site du collège est aussi à consulter régulièrement pour les informations telles que : absences des professeurs, emplois du temps modifiés, informations diverses, comptes-rendus de conseils de classe, événements... (<http://www.clg-st-exupery-marolles.ac-versailles.fr/>)

7. Rentrée des 6^è

La rentrée des 6^è aura lieu le mardi 2 septembre à 8h30.

Seuls les 6^è seront présents ce jour-là, la rentrée des 5^è, 4^è et 3^è aura lieu le mercredi 3 septembre.

Les élèves de 6^è n'auront donc pas cours le mercredi 3 septembre.

Les cours débutent selon l'emploi du temps communiqué le jeudi 4 septembre.

Les élèves seront accueillis dans la cour, les parents seront les bienvenus.

Les élèves seront pris en photo le premier jour.

Un numéro de casier leur sera fourni, il convient de leur fournir un cadenas (un à clé est recommandé).

Les élèves rencontreront leur professeur principal et Monsieur Rousselot (CPE) et il leur sera expliqué le fonctionnement du collège et de leur emploi du temps.

Attention leurs manuels leur seront distribués, les cartables risquent d'être très lourds.

Ils déjeuneront à 11h30 puis repartiront en cours.

L'après-midi comportera deux heures d'EPS, afin de leur présenter les activités sportives de l'AS.

Attention, une tenue de sport est donc exigée dès le premier jour.

Fin des cours de ce premier jour : 15h45

Une réunion se tiendra le mardi 2 septembre à 18h00 afin que les parents puissent rencontrer le professeur principal de leur enfant.